# VIE DE JEAN BALUE

### CARDINAL D'ANGERS

(1421 - 1491)

PAR

#### Henri FORGEOT

SOURCES

# PREMIÈRE PARTIE

VIE DE JEAN BALUE EN FRANCE

(1421—1480)

#### CHAPITRE I

SES DIGNITÉS ECCLÉSIASTIQUES ET SON RÔLE
DANS LES AFFAIRES RELIGIEUSES

(1460 - 1469)

Ses canonicats. — Voyage à Rome: son ambition s'y décèle (1462). — Balue abbé commandataire. — Évêque d'Évreux (élu le 5 février et sacré le 4 août 1465): il répare la cathédrale. — Ses rapports avec Th. Basin dénotent un caractère peu scrupuleux. — Il travaille à la déposition de Jean de Beauvau, et devient à sa place évêque d'Angers (5 juin 1467). — Abolition de la pragmatique sanction en 1467; Balue fait enregistrer les

lettres au Châtelet, mais n'obtient pas leur entérinement au Parlement. — Le pape le récompense en le nommant cardinal. — Balue lève, au nom du Saint-Siège, une dîme contre le Turc (décembre 1467-avril 1469). Son rapport nous apprend qu'il recueillit environ sept millions de francs. — Lors de son arrestation, il fut à tort accusé de malversations.

#### CHAPITRE II

SON RÔLE DANS LES AFFAIRES POLITIQUES

(1465 - 1469)

Guerre du Bien Public (1465): il organise la défense de Paris, au nom du roi. — Ses lettres marquent un certain esprit politique. — Il conseille à Charles de Melun de seconder Louis XI à Montlhéry (14 juillet). — Chanson contre Balue; il est attaqué de nuit (23 septembre). — Il ordonne, de par le roi, au Parlement, d'entériner les traités de St-Maur et de Conflans (12 octobre).

Ambassades en Bretagne (1466-1467). — Il échoue deux fois en essayant de faire accepter à Charles de France le Roussillon comme apanage: trahison de l'amiral Jean de Montauban. — La faveur de Balue augmente néanmoins.

Ambassadeur en Bourgogne, il n'est pas reçu par Charles le Téméraire (octobre 1467). — Il passe la revue des bannières de Paris en habits épiscopaux (26 octobre 1467). — États généraux de Tours (avril 1468): Balue est placé à la droite du roi, prononce plusieurs discours, préside quelquefois les séances et fait partie de la députation chargée de porter les remerciements des députés à Louis XI. — La France, la Bourgogne et la Bretagne se préparent à la guerre. — François II, vaincu, signe le traité d'Ancenis. — Conférences de Cambrai pour la

conclusion de la paix avec la Bourgogne (septembre 1468). Balue, l'un des trois plénipotentiaires royaux, mène les négociations.

Entrevue de Péronne (9-14 octobre 1468): on ignore qui en eut l'idée première, mais Balue, loin d'avoir conçu ce projet ou d'en avoir pressé l'exécution — comme l'affirme la grande majorité des chroniqueurs et des historiens — se montre l'adversaire résolu de cette politique. — Sur les ordres de Louis XI, il se voit obligé d'obtenir le sauf-conduit de Péronne (8 octobre), et, dans la lettre qu'il adresse au roi, en le lui envoyant, on sent encore l'ennemi de l'entrevue. — Louis XI se rend à Péronne; il est bientôt en danger. — L'inconnu, qui reçut 15.000 écus pour acheter l'entourage du Téméraire et sauver le roi de France, est Balue: il garde une partie de cet argent, mais, ayant gagné plusieurs conseillers influents du duc, sert puissamment à la délivrance de Louis XI.

#### CHAPITRE III

LA TRAHISON DU CARDINAL D'ANGERS

(1469)

Balue, nommé cardinal prêtre au titre de Ste-Suzanne, dès le 18 septembre 1467, n'est sacré à N.-D. de Paris que le 17 novembre 1468; discours ironique de Jean Jouffroy, cardinal d'Albi, à cette occasion; dîner qui suivit la cérémonie. — Il est disgracié par Louis XI, désireux de se décharger de la responsabilité du traité de Péronne; ses nombreux ennemis aident à sa chute. — L'évêque de Verdun, Guillaume de Harancourt, l'engage à se venger, et l'entraîne dans les intrigues et la trahison. — Balue écrit à Charles le Téméraire pour empêcher Charles de France d'accepter la Guyenne, que

lui offre le roi. — Le cardinal dévoile tous les secrets de la politique et prépare un nouveau Bien Public. Ses lettres sont interceptées; il est arrêté avec son complice (23 avril 1469). — Une commission de huit membres procède aux interrogatoires, mais ne rend pas de jugement.

#### CHAPITRE IV

LA CAPTIVITÉ DE JEAN BALUE

(1469 - 1480)

Louis XI envoie Pierre Gruel, président du Parlement de Dauphiné, pour prévenir le pape de l'arrestation des prélats. — Ambassade de Guillaume Cousinot et Pierre Gruel qui demandent des juges à Paul II (1469-1470). — Le pape donne pour toujours aux rois de France le titre de « très chrétien » et envoie ses commissaires en France. — Ceux-ci ne peuvent s'entendre avec Louis XI. — Nouvelle ambassade auprès de Sixte IV (1471). — La cage de fer du cardinal Balue est une légende, qui naît, probablement en Italie, au xvi° siècle, se développe dans le courant de ce siècle, est universellement admise dès le xvii°. — La papauté intervient à diverses reprises pour demander l'élargissement de Balue.

#### APPENDICE

LES BIENS DU CARDINAL D'ANGERS AU MOMENT
DE SON ARRESTATION

(1469)

Ses bénéfices ecclésiastiques, ses hôtels, sa bibliothèque et ses autres biens meubles. — Le 1<sup>er</sup> décembre 1482, Louis XI les lui restitua; on n'exécuta l'ordre royal qu'en ce qui concerne les bénéfices. — Le 2 octobre 1484, le conseil de Régence ordonna la restitution des autres biens.

# DEUXIÈME PARTIE

VIE DE JEAN BALUE EN ITALIE

(1480 - 1491)

#### CHAPITRE I

SA DÉLIVRANCE, SA NOUVELLE FAVEUR

(1480 - 1483)

Il est délivré le 25 décembre 1480, à la prière du cardinal de la Rovère, légat de Sixte IV. — Entrée de Balue à Rome. — Louis XI obtient du Souverain Pontife un bref d'absolution pour avoir emprisonné le cardinal d'Angers. — Sixte IV rétablit Balue dans tous ses droits et dignités (29 février 1482). — Il devient évêque d'Albano (31 janvier 1483).

## **CHAPITRE II**

LE CARDINAL BALUE LÉGAT EN FRANCE

(8 octobre 1483—5 février 1485)

Il est tour à tour l'agent du pape, des princes révoltés et de la régente. — Le diocèse d'Angers de 1469 à 1491. — Balue quitte la France avec les titres d'ambassadeur auprès du Saint-Siège et de protecteur des affaires de France en cour de Rome.

## CHAPITRE III

ROLE DU CARDINAL D'ANGERS, DE 1485 JUSQU'A SA MORT (5 octobre 1491)

Il négocie à Milan, au nom d'Anne de Beaujeu, un accordentre Bonne de Savoie et Ludovic le More. — Son entrée à Rome (5 février 1485). — Il protège les droits de la France à la couronne de Naples, et joue, à ce titre, un rôle très actif. — Il obtient de nouvelles dignités, l'évêché de Préneste entre autres (13 mars 1491). — Il est chargé de la garde de Zizim, est nommé légat de la Marche d'Ancône où il meurt (5 octobre 1491). — Ses funérailles à Ste-Praxède et son épitaphe.

#### CONCLUSION

Intelligent, et d'une ambition souvent blâmable par ses conséquences, Jean Balue, par son rôle pendant sa vie, par son influence sur les guerres de Charles VIII après sa mort, doit avoir son nom marqué à plusieurs pages de notre histoire.